



## Newsletter N° 30

**Mars 2018**

[Actualité juridique parue au journal officiel de la République Algérienne](#)



ECONOMIE

Le décret présidentiel n° 18-96 du 20 mars 2018 a institué une zone économique exclusive au large des côtes algériennes.

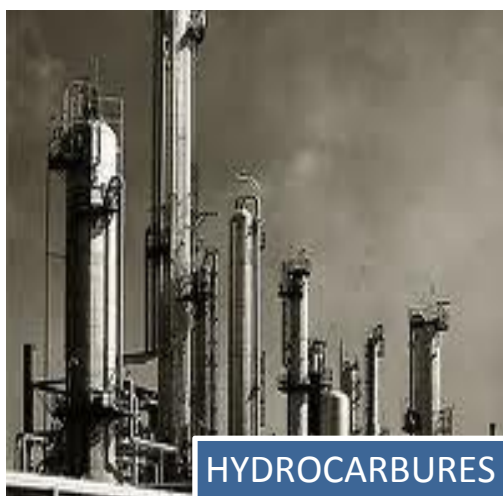
(JO n° 18 du 21 mars 2018 p.4)



DEFENSE NATIONALE

Le décret présidentiel n° 18-97 du 28 mars 2018 a modifié et complété le décret présidentiel n° 08-134 du 6 mai 2008 fixant les conditions de recrutement des officiers de carrière de l'Armée nationale populaire.

(JO n° 19 du 29 mars 2018 p.5)



HYDROCARBURES

- Le décret présidentiel n° 18-98 du 28 mars 2018 a approuvé l'avenant n° 10 au contrat du 24 novembre 1992 pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur les périmètres dénommés « Oulad-N'Sir » et « Menzel-Lejmat » (blocs : 215 et 405), conclu à Alger, le 4 décembre 2017 entre la société nationale SONATRACH S.P.A et les sociétés « PT Pertamina Algeria Eksplorasi Produksi » et « Talisman (Algeria) B.V ».

(JO n° 19 du 29 mars 2018 p.6)

- Le décret présidentiel n° 18-99 du 28 mars 2018 a approuvé l'avenant n° 3 au contrat du 10 juillet 2002 pour la recherche, l'appréciation et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Touat » (blocs : 352a et 353), conclu à Alger, le 11 décembre 2017 entre la société nationale SONATRACH-S.P.A et la société « GDF SUEZ E & P Touat B.V ».

[\(JO n° 19 du 29 mars 2018 p.6\)](#)

- Le décret présidentiel n° 18-100 du 28 mars 2018 a approuvé l'avenant n° 5 au contrat de partage de production du 29 juin 1998 pour le développement et l'exploitation des gisements de gaz naturel, situés dans la région d'In Amenas, conclu à Alger, le 20 décembre 2017, entre la société nationale « SONATRACH-Spa » et les sociétés « BP Amoco Exploration (In Amenas) Limited » et « Statoil North Africa Oil AS ».

[\(JO n° 19 du 29 mars 2018 p.7\)](#)

- Le décret présidentiel n° 18-101 du 28 mars 2018 a approuvé l'avenant n° 1 au contrat du 29 octobre 2014 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé « M'Sari-Akabli » (blocs : 332a, 339a1 et 341a3) conclu à Alger le 16 janvier 2018 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), la société nationale SONATRACH-Spa et les sociétés « Enel Trade S.P.A » et Dragon Oil (Algeria Alpha) Limited ».

[\(JO n° 19 du 29 mars 2018 p.7\)](#)



- Le décret exécutif n° 18-84 du 5 mars 2018 a modifié et complété le décret exécutif n° 08-242 du 3 août 2008 fixant les conditions d'accès, d'exercice et de discipline de la profession de notaire et les règles de son organisation.

[\(JO n° 15 du 7 mars 2018 p.8\)](#)

- Le décret exécutif n° 18-85 du 5 mars 2018 a modifié et complété le décret exécutif n° 09-77 du 11 février 2009 fixant les conditions d'accès, d'exercice et de discipline de la profession d'huissier de justice ainsi que les règles de son organisation.

[\(JO n° 15 du 7 mars 2018 p.8\)](#)



AGRICULTURE

Le décret exécutif n° 18-88 du 13 mars 2018 a modifié et complété le décret exécutif n° 97-482 du 15 décembre 1997, relatif au soutien des prix des produits énergétiques utilisés en agriculture.

(JO n°16 du 14 mars 2018 p.3)



INVESTISSEMENT

- L'arrêté du 19 décembre 2017 a désigné les membres du conseil d'administration de l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), en application des dispositions de l'article 7 du décret exécutif n° 06 356 du 9 octobre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de développement de l'investissement.

(JO n° 14 du 4 mars 2018 p.28)

- L'arrêté du 19 février 2018 a modifié l'arrêté du 25 janvier 2017 portant désignation des membres du comité national de mise à niveau des PME.

(JO n° 14 du 4 mars 2018 p.28)

Pour plus d'informations :

[www.chemloulassociés.com](http://www.chemloulassociés.com)